

éditorial [février 2006]

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR L'ANNÉE 2005

L'année 2005 a été marquée sur le plan national par les différentes requêtes faites au parlement pour l'obtention d'une reconnaissance de l'exercice de la profession sur le plan international et du REG comme instrument de référence pour se faire. Il aura fallu attendre la session parlementaire d'hiver pour voir la motion 05.3473 acceptée et le Conseil fédéral chargé de traiter la problématique plus générale de l'accès aux marchés tiers des PME suisses. Cette ouverture laisse entrevoir la possibilité d'une réflexion sur les modes opératoires de reconnaissance des professionnels en exercice et non de leur seul diplôme, pratique propre à la Suisse et une exception en la matière. La CSA, peut s'enorgueillir d'avoir contribué à la réussite de cette démarche en ayant servi de plate-forme aux associations suisses d'architectes dont les diplômes sont reconnus internationalement, qui ont ainsi présenté un front uni depuis plus de dix ans sur toutes les questions liées à l'exercice de la profession.

Sur le plan international, relevons tout d'abord l'organisation du congrès de l'UIA (Union Internationale des Architectes) en juillet à Istanbul. Lors de l'assemblée générale réunie à cette occasion les organes ont été renouvelés et un nouveau président a été élu en la personne de Gaetan Sew (Ile Maurice). La motion déposée par la section suisse a été confirmée par le nouveau président comme un des dossiers majeur à traiter durant cette nouvelle législature. Il s'agit en substance de la réforme de l'UIA, visant à mieux tenir compte des nouvelles structures géopolitiques de la planète et en conséquence de leur représentation au sein de l'Union. Ce travail devrait conduire à un meilleur ancrage dans la base de la seule organisation mondiale d'architectes, au travers des organisations régionales et nationales.

En Europe, le soussigné a été présenté par la délégation suisse comme candidat au Bureau Exécutif du CAE (Conseil des architectes d'Europe) et élu par l'Assemblée générale de novembre à Luxembourg pour une période de deux ans (12 candidats / 5 élus). La délégation se réjouit de ce résultat mais mesure avant tout la chance que cela représente pour les professionnels suisses que d'être au cœur du « moteur politique et législatif » influençant directement et indirectement notre contexte légal national et par là l'exercice de notre profession.

La fin 2005 a pour finir été marquée par la cession de la présidence du soussigné (1992-2005) à Regina Gonthier, architecte FAS/FSAI/SIA, dipl. EPFZ et co-fondatrice avec lui de la CSA en 1992.

Pierre Henri Schmutz
Président